Conservez ces feuilles et mettre en tête.

ETABLISSEMENT

HYGIÉNIQUE

Des Néothermes,

RUE DE LA VICTOIRE, N° 48, CHAUSSÉE D'ANTIN.
(CI-DEVANT RUE CHANTEREINE).

PROSPECTUS,

Suivi de l'Extrait d'un RAPPORT *fait à* **l'Académie Royale de Médecine.**

PARIS. — IMPRIMERIE SELLIGUE,
RUE MONTMARTRE, 131.

PROSPECTUS.

Les heureux effets résultant de l'application de la vapeur, des eaux minérales de diverses natures, et, généralement, des bains médicinaux, au traitement d'un grand nombre de maladies, sont de jour en jour plus appréciés. On s'étonnait, avec raison, que la Capitale de la France, si riche en établissemens de tout genre, ne contint pas de maison spéciale, présentant, à cet égard, un ensemble complet de moyens curatifs, et fût, sous ce rapport, moins favorisée que plusieurs villes secondaires de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Cette lacune a été remplie par la création de la Maison hygiénique des Néothermes.

Cet Etablissement est, à la fois, maison de santé, pouvant, à ce titre, recevoir un assez grand nombre de pensionnaires, et maison de bains, ouverte au public. On y trouve, à toute heure et en toute saison, sans avoir besoin d'avertir à l'avance, tous les bains médicinaux et cosmétiques connus, depuis les bains d'eau naturelle, jusqu'aux *bains russes et égyptiens*. Le tableau placé à la suite du présent prospectus contient la nomenclature des différentes sortes de bains et douches.

On prépare aux Néothermes, tant en bains qu'en boissons, toute espèce d'eaux minérales, françaises et étrangères, d'après les formules les plus accréditées et les plus rapprochées de la nature (1). Les malades, que des raisons d'économie, ou la crainte des fatigues du voyage, empêchent de se rendre aux eaux thermales, sont assurés d'y recevoir tous les secours qu'exige leur position, non-seulement pendant la belle saison, mais dans tous les temps de l'année; le système général de chauffage, adopté pour l'établissement, ne permettant jamais au froid d'y avoir accès.

Les prix des appartemens d'habitation sont gradués de manière à convenir à toutes les fortunes. Les pensionnaires peuvent, à leur choix, manger ensemble dans un beau local disposé à cet effet, ou se faire servir dans leurs chambres, soit à la carte, soit au moyen d'un forfait convenu avec le restaurateur attaché à l'établissement.

Un beau salon et une salle de billard, dont la jouissance est gratuite, offrent un lieu commun de réunion. Deux parterres animés par des eaux jaillissantes, et un grand jardin planté à l'anglaise, sont établis pour la promenade des malades. Une galerie vitrée, de cent pieds de long, leur fournit le moyen, pendant le mauvais temps, de faire un exercice salutaire.

Dans le cas où un malade, après avoir pris un abonnement de cartes de bains, ne devrait pas les employer toutes, par suite de changement dans l'ordonnance de son médecin, il lui en sera délivré d'autres, de l'espèce prescrite en dernier lieu, et pour une valeur égale.

Nous terminerons par quelques réflexions sur les bains de vapeur en particulier.

L'utilité de ces bains est surtout constatée dans le nord de l'Europe, où domine une température froide et humide, et où sont malheureusement très communes les maladies qui en dérivent. Ils préviennent ou arrêtent immédiatement toutes celles que peut causer une suppression de transpiration. Un de ces bains, pris au commencement d'un rhume, le fait aussitôt avorter. Les maladies graves, contre lesquelles le traitement par la vapeur est d'une efficacité reconnue, sont, principalement, toutes les maladies cutanées (de la peau), *les affections dartreuses, scrofuleuses, les rhumatismes aigus et chroniques, les affections inflammatoires et catarrhales, les maladies nerveuses, sciatiques, hystériques*,

(1) Le dépôt, pour la vente des eaux au dehors, est situé rue Chantereine, n. 52.

hypocondriaques, les douleurs goutteuses, les engorgemens articulaires, le rachitisme, etc.

Au moyen de la douche ascendante, on peut également porter une médication directe sur les organes affectés par les maladies de l'utérus, du rectum et des parties sexuelles.

Les bains de vapeur sont un des moyens les plus efficaces pour rappeler le flux menstruel, et leur usage, à l'époque de la cessation des règles, prévient les dangers si graves auxquels la plupart des dames sont exposées dans ce moment critique.

Les femmes enceintes s'assureront une délivrance facile par la prise de quelques bains de vapeur émolliente dans les derniers jours de la grossesse : les causes de stérilité peuvent être aussi, dans bien des cas, combattues avec succès.

Les bains de vapeur aromatique conviennent également aux personnes bien portantes, et, comme bains de propreté, ils sont infiniment préférables aux bains d'eau. Ils nettoient bien plus parfaitement la peau, et lui donnent de la souplesse et de l'élasticité. Cette espèce de vapeur, bien administrée, loin d'affaiblir et d'échauffer, procure un bien-être remarquable, et, dans les plus grandes chaleurs, fait jouir d'un état de fraîcheur prolongé.

Les bains de vapeur peuvent se prendre, sans inconvénient, en toute saison, malgré le préjugé contraire. La température égale qui est entretenue dans toutes les pièces des *Néothermes*, rend, au reste, tout refroidissement ou toute répercussion impossible.

Un autre préjugé est de croire que ces bains affaiblissent, et que leur usage trop fréquent est nuisible. On peut citer, pour combattre ce préjugé, des observations nombreuses qui constatent que diverses personnes ont pris, avec succès et sans la moindre fatigue, jusqu'à deux cent cinquante bains de suite.

La répugnance que certains malades, atteints d'infirmités locales, pourraient avoir à prendre des bains entiers, a été prévue dans la disposition des appareils, ces appareils étant établis de manière à servir simultanément pour les bains à mi-corps, et pour les bains partiels, restreints aux seules parties affectées.

Les Néothermes ne sont placés sous la direction d'aucun médecin en particulier, mais sont ouverts à tous les médecins qui y envoient leurs malades et qui continuent à les visiter. Leurs prescriptions sont littéralement exécutées par un élève en médecine attaché pour cet objet à l'établissement.

Extrait du Rapport de la Commission, chargée par l'Académie Royale de Médecine de l'Examen de la Maison Hygiénique et Médicale des Néothermes.

Par sa lettre du 9 novembre dernier, M. le Ministre du commerce et des travaux publics vous a demandé votre sentiment sur la maison hygiénique et médicale des Néothermes,

. . . .

Dispositions générales de l'Etablissement.

L'établissement des Néothermes est situé dans un des plus riches quartiers de Paris, rue Chantereine, n° 48. Il se compose de trois corps-de-logis, dont le premier est lié au second par des ailes latérales qui, en se réunissant, laissent entre elles une cour d'entrée où peuvent aborder et circuler librement les voitures. Le second est lié au troisième par une galerie vitrée, longue de cent pieds, large, élevée, où règne partout une chaleur égale, et meublée, sur les côtés, de caisses de fleurs et de banquettes qui servent de sièges. C'est-là que, pendant l'hiver, et avant de s'exposer aux impressions de l'air extérieur, les habitans des Néothermes, les baigneurs, les malades peuvent à leur gré se promener ou s'asseoir

et goûter ainsi les alternatives du repos et d'un doux exercice. Une autre promenade leur est ménagée pour les beaux jours. Au fond de la galerie, une issue est ouverte sur un jardin planté à l'anglaise, ombragé de grands arbres, et où l'on voit la modeste retraite du triomphateur de l'Italie, lorsque la victoire et la paix le ramenèrent pour la première fois dans la capitale. . . . .

Les étages supérieurs renferment des appartemens de grandeur inégale, mais tous meublés avec la plus grande élégance et le goût le plus exquis. Au rez-de-chaussée du second corps de logis, à côté des chambres destinées aux malades, on a disposé des salons pour la conversation, la lecture, le travail, et même pour un jeu de billard, à l'usage des personnes qui voudraient se distraire, sans quitter l'établissement. . . . .

Système de chauffage qui entretient une température uniforme dans toutes les parties de la maison.

La maison des Néothermes est tenue avec une recherche sans exemple et la plus minutieuse propreté. On y respire partout un air pur, et partout se fait sentir cette température égale et douce dont on jouit dans la galerie transparente. Là, comme dans les escaliers et les appartemens, cette chaleur est conduite et distribuée par des tuyaux invisibles dans lesquels circule de l'eau vaporisée par le feu (1). Chacun des tuyaux porte à son extrémité un robinet qui, tourné dans tel ou tel sens, ouvre ou ferme à la vapeur l'accès des appartemens ou des chambres, et permet d'en graduer à volonté la température. Or, il est aisé de comprendre combien cette température, que l'on peut régler sur la sensibilité des malades, et qui est toujours favorable aux poumons, parce que la vapeur qui la donne est une vapeur humide, doit l'emporter sur la chaleur des foyers ordinaires. . . . .

Nourriture.

La nourriture destinée aux pensionnaires des Néothermes était un objet trop important pour être négligé. Le fondateur de ce bel établissement s'est assuré les moyens de la rendre saine, délicate et variée. Enfin, le voisinage des boulevards et celui des théâtres les plus recherchés de la capitale offrent encore des moyens de distraction dont les malades peuvent profiter, dans le cours de leur convalescence, ou dans les intervalles tranquilles d'une affection chronique. . . . .

Dans les Néothermes, l'emploi de l'eau simple et de l'eau minérale a pris l'extension qu'il peut recevoir; et, relativement aux eaux de la dernière espèce, le chef de l'établissement semble s'être proposé de réunir dans un même local, sinon les représentations de toutes les sources d'eaux minérales répandues sur le globe, du moins les imitations fidèles de toutes celles que l'analyse a fait connaître.

Dans une grande pièce qui fait partie du troisième corps-de-logis et qui est à dix-huit pieds au-dessous du sol, sont placées deux chaudières d'une vaste capacité et que l'on chauffe nuit et jour. Elles sont closes; mais toutes les sûretés sont prises pour que jamais le ressort de l'eau vaporisée ne les fasse éclater. La vapeur qui s'en élève sans cesse est engagée dans des tuyaux, les uns d'émission, les autres de retour. . . . . Du reste, les appartemens ont chacun leur cheminée, dont peuvent user les personnes qui, en recevant la chaleur d'un foyer, aiment à voir la combustion qui la produit.

Bains et douches de vapeur émolliente ou aromatique.

Cependant, toute la vapeur qui vient des chaudières n'est pas destinée au chauffage. Une partie de cette eau gazéifiée est réservée pour d'autres fonctions. La première est d'alimenter les appareils à l'aide desquels on administre les bains et douches de vapeur.

(1) Les travaux relatifs à l'établissement du calorifère et au chauffage en général ont été exécutés sous la direction de M. Grouvelle. Le propriétaire des Néothermes s'empresse de rendre hommage aux talens de cet ingénieur distingué. M. d'Arcet, membre de l'Académie des Sciences, dont le nom, par un privilége honorable, se trouve mêlé à toutes les créations utiles, a bien voulu également donner ses sages conseils, tant sur ce point que sur beaucoup d'autres, d'un intérêt capital pour la salubrité de la maison : le propriétaire des Néothermes se fait un plaisir et un devoir de consigner ici le témoignage public de sa reconnaissance.

Transmise par des conduits spéciaux dans chacune des chambres où sont placés les appareils affectés à ce double usage, la vapeur circule dans des tuyaux articulés qui se plient dans tous les sens, et qui sont terminés, selon le besoin, par un ajoutage très aigu, ou par une pomme d'arrosoir. A l'instant ou l'issue lui est ouverte, la vapeur siffle et s'élance avec vitesse, et forme un jet continu qui, quelque temps qu'il dure, ne perd rien de sa force. Ce jet, à sa sortie, marque au thermomètre 60 à 80 degrés (Réaumur). Pour en modérer l'impression sur la peau, on le reçoit par la pomme ou l'ajoutage, à une distance que l'on fait plus petite ou plus grande, selon la convenance ou la nécessité. Sous le feu de ce jet la peau s'échauffe, s'humecte, se pénètre, s'assouplit, rougit plus ou moins vivement, sorte d'action qui, selon les vues du médecin ou l'exigence du mal, sera courte, bornée, légère, superficielle; ou prolongée au contraire, profonde, étendue et même générale; car, sans qu'il soit nécessaire de mouvoir le malade, la flexibilité des tuyaux permet de porter et d'appliquer la vapeur où l'on veut.

D'un autre côté, ce n'est pas seulement dans son état de pureté que la vapeur peut être appliquée sur les parties malades : elle peut encore y arriver avec d'autres conditions. Telle est en effet la structure intérieure des tuyaux, qu'on y peut introduire à volonté des substances médicamenteuses ou aromatiques. La vapeur, en traversant ces substances, en détache des principes qu'elle entraîne avec elle, et qu'elle porte sur les parties affectées.

Ce qui vient d'être dit sur la marche de la vapeur qui sert aux douches, doit s'entendre de celle qui doit donner des bains. . . . Si la chaleur que ressent le malade est trop forte, un mécanisme très simple permet de fermer à la vapeur l'entrée de la boîte et de l'ouvrir à un léger courant d'air qui, modifié à volonté, raffraîchit plus ou moins l'intérieur de l'appareil; et cet abaissement de température, marqué par un thermomètre qu'on a sous les yeux, dissipe aisément le malaise que le malade éprouvait.

Bains de vapeur sèche.

C'est dans des appareils tout semblables qu'au lieu de bains de vapeurs humides, on administre aux Néothermes des bains de vapeurs sèches, obtenues de substances que le feu volatise, telles que le succin, le mercure, le soufre, etc. Ces vapeurs forment également autour des malades une atmosphère sèche qui, touchant tous les points de la peau, s'insinue en partie dans l'organisme par l'action des vaisseaux absorbans.

...... Quelle que soit la vapeur que l'on a dégagée dans ces appareils fumigatoires, qu'elle vienne du mercure ou du soufre, jamais les ornemens dorés qui ferment les boîtes n'en sont atteints; jamais les baigneurs, et à plus forte raison les assistans, n'en sont incommodés. A mesure que la vapeur arrive et circule autour du malade, un appel pratiqué latéralement l'entraîne au-dehors et la verse dans l'atmosphère. Le bain terminé, et la vapeur médicamenteuse n'arrivant plus, on lui fait succéder une vapeur douce et parfumée qui s'attache à la peau du malade et se conserve sous ses vêtemens. Or, cette prompte subtitution d'une vapeur à l'autre prouve deux choses : la première, que l'appareil se vide complètement; la seconde, qu'il se vide avec rapidité : double circonstance très favorable, soit pour prévenir une asphyxie, soit pour y remédier.

Outre les bains d'eau simple, outre les bains de vapeurs humides et de vapeurs sèches dont nous venons de parler, outre les bains d'eaux minérales dont il sera question tout à l'heure, on a ménagé, dans les Néothermes, aux étrangers qui viennent visiter Paris, les moyens de prendre les bains qu'ils prennent dans leur pays natal. C'est dans cette vue que le fondateur a établi des bains russes et des bains égyptiens. Qu'il nous soit permis d'en dire ici quelques paroles.

Bains Russes.

La pièce destinée aux bains russes est chauffée par un poële ordinaire qui est placé au-dehors; elle est meublée dans son intérieur de gradins en canne, où peuvent se placer au

moins douze personnes. La vapeur arrive par des conduits particuliers qui s'ouvrent sous les gradins; elle se répand avec promptitude dans toutes les parties de la salle, et forme une atmosphère dense, humide, et d'une chaleur que l'on peut augmenter à volonté. Un canapé en canne est réservé aux personnes qui, ne pouvant se mouvoir, doivent cependant être soumises à l'action de ce bain général. Sur un point du plafond qui répond au milieu de la pièce, sont pratiquées nombre de petites ouverture d'où s'échappe, comme d'un crible et sous forme de pluie, l'eau froide dont on arrose les baigneurs, lorsque le médecin prescrit de leur faire subir cette alternative de chaleur et de froid.

Bains Égyptiens.

Quatre autres pièces sont destinées aux bains égyptiens. La première est celle où le baigneur quitte ses vêtemens. Elle a 20 dégrés de chaleur; la seconde est à 25; et, par une ouverture pratiquée au niveau du sol, elle se remplit d'une nuée de vapeur, dont le baigneur est bientôt enveloppé; dans la troisième, la nuée devient encore plus épaisse et plus chaude; ainsi de suite dans la quatrième, au fond de laquelle est une grande cuve en marbre où s'épanche par deux coquilles de même matière et incrustées dans le mur à huit pieds de hauteur, un mélange d'eau froide et d'eau chaude destiné à une dernière lotion. C'est dans cette quatrième pièce que, selon la prescription du médecin, le malade est soumis à des frictions ou au massage usité en Orient. Le bain pris, le malade est reconduit par le même chemin jusqu'à la première pièce où, après quelques momens de repos sur un lit élastique, il reprend ses vêtemens et va, en se promenant dans cette longue et belle galerie si doucement échauffée, se mettre en état de s'exposer au grand air. . . . .

Bains et douches d'eaux minérales.

Il nous reste à vous entretenir d'une autre branche d'industrie inhérente aux Néothermes; c'est la fabrication des eaux minérales que l'on donne en boissons et en bains, et que l'on y consomme en grande quantité. . . . .

Bains de Barèges en particulier.

Dès le mois d'août 1831, on pratiquait aux Néothermes, pour la composition des eaux artificielles de Barèges, les judicieuses indications de M. le docteur Anglada; mais ici la pratique était si particulière qu'on y est parvenu à combiner parfaitement avec ces eaux des substances qui si combinent très difficilement; combinaison que n'ont put consommer jusqu'à ce jour les procédés suivi dans les laboratoires. Et telle a été la suite de ces beaux essais, qu'à des préparations inexactes par lesquelles les bains d'eaux minérales étaient plutôt contrefaits qu'imités, on a pu substituer des compositions dont on obtient des liquides presque absolument identiques avec ceux que fournit la nature.

Lorsque votre commission fit la visite des Néothermes, un bain de Barèges fut préparé sous ses yeux. De l'eau de ce bain fut prise pour être analysée. Quelques essais se firent sur place; d'autres ont été faits plus tard dans le laboratoire de l'un de nous, M. Pelletier. Il est résulté de ces recherches, que l'eau de Barèges pour bains, préparée aux Néothermes, a la plus parfaite analogie avec l'eau naturelle prise à sa source; elle a la même transparence, elle est comme elle presque inodore; elle ne laisse pas déposer de soufre; on y retrouve, outre les autres élémens de composition, les mêmes sels de soude, de chaux, de magnésie, et jusqu'à la silice; en un mot, cette eau factice représente le plus exactement possible les eaux qu'elle est appelée à remplacer. On peut donc soutenir qu'aujourd'hui, ce qu'il y a de médical à Barèges, est aux Néothermes; et que le malade, trop faible pour se faire porter jusqu'aux Pyrénées, en retrouvera presque l'équivalent dans la rue Chantereine, avec cet avantage de plus qu'il en pourra jouir toute l'année. . . . .

Préparation des eaux minérales françaises et étrangères.

A l'égard des autres eaux minérales, on les prépare dans le même établissement, et pour les préparer, on suit les dernières formules qu'ont publiées les chimistes les plus profondément versés dans ce genre d'analyse.

Conclusion.

Tels sont, Messieurs, les résultats généraux de l'étude que vos commissaires ont faite

des Néothermes : établissement modèle, nous le répétons, unique à Paris, en France, en Europe ; comparable peut-être, à ce que l'antiquité a posédé de plus parfait en ce genre, ... établissement où, indépendamment de toutes les commodités que donne l'opulence, la mécanique, la physique et la chimie ont rivalisé d'invention pour mettre dans les mains de la médecine les moyens de traiter et de guérir une foule de maladies récentes ou invétérées, superficielles ou profondes. C'est donc avec la plus intime conviction que l'Académie royale de Médecine peut déclarer à M. le Ministre du commerce et des travaux publics, qu'elle donne son entière approbation à l'établissement des Néothermes et qu'elle croit cet établissement digne de toute la confiance des médecins et du public. . . . .

Signé : Double, Pelletier, Teillaye, Bousquet, et E. Pariset, *rapporteur*.

Adopté par l'Académie Royale de Médecine, dans sa séance du 29 juin 1832, et adressé, le 16 juillet suivant, à M. le Ministre du Commerce et des Travaux Publics.

Prix des Bains et Douches.

	ABONNEMᵗ DE 12 CACHETS	ABONNEMᵗ DE 6 CACHETS.	PRIX D'UNE DOUCHE OU D'UN BAIN SEUL.	SERVICE ET LINGE.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Bain d'Eau naturelle.	1 50	1 75	2 »	» 50
Bain de Siège composé.	» »	» »	2 »	» 50
Bain d'Eau cosmétique odoriférant.	3 »	3 50	4 »	» 50
Bain d'Eau de son ou d'amidon.	3 »	3 50	4 »	» 50
Bain Liquide de plantes émollientes ou aromatiques. . .	4 »	4 50	5 »	» 50
Bain d'eau de Savon parfumé.	4 »	4 50	5 »	1 »
Hydroconion, ou Bain de pluie.	4 »	5 »	6 »	1 »
Bain de Lait. (Le prix varie suivant la quantité). . . .	» »	» »	» »	» »
Bain Gélatineux de force ordinaire.	4 »	4 50	5 »	1 »
Bain d'Eau minérale (Barèges et autres).	4 »	4 50	5 »	1 »
Bain de Siège d'eau minérale.	» »	» »	2 50	50
Bain d'Iode.	» »	» »	5 »	1 »
Bain d'Eau de mer.	5 »	5 50	6 »	1 »
Bain entier ou partiel de Vapeur émolliente, aromatique ou sédative.	3 50	4 »	5 »	1 »
Bain de Vapeur cosmétique odoriférante.	3 50	4 »	5 »	1 »
Bain de Vapeur sulfureuse.	3 50	4 »	5 »	1 »
Bain entier ou partiel de Vapeur sèche aromatique. . .	3 50	4 »	5 »	1 »
Bain entier ou partiel de musc, opium, castoréum. (Le prix variera suivant la prescription des médecins). .	» »	» »	» »	»
Bain de Vapeur sèche mercurielle, de succin, etc. . . .	5 »	5 50	6 »	1 »
Bain de Vapeur alcoholique aromatisée.	4 50	5 »	5 50	1 »
Bain Russe avec immersion d'eau froide.	4 »	4 50	5 »	1 »
Bain Egyptien avec frictions, et massage.	8 »	9 »	10 »	2 » (a)
Douche d'eau naturelle avec ou sans bain.	2 50	3 »	3 50	» 50
Douche d'Eau de savon parfumé.	4 »	4 50	5 »	1 »
Douche Ascendante d'eau naturelle.	1 50	1 75	2 »	» 50
Douche Gélatineuse de force ordinaire.	5 »	5 50	6 »	1 »
Douche d'Eau minérale avec ou sans bain.	5 »	5 50	6 »	1 »
Douche d'Eau de mer.	6 »	6 50	7 »	1 »
Douche Ascendante d'eau minérale.	2 »	2 50	3 »	1 »
Douche Injectante pour les maladies de la vessie. . . .	5 »	5 50	6 »	» 50
Douche de Vapeur émolliente, aromatique ou sédative.	3 »	3 50	4 »	1 »
Douche de Vapeur cosmétique odoriférante.	3 »	3 50	4 »	1 »
Douche générale d'une heure, ou bain de vapeur par aspersion.	5 »	5 50	6 »	1 »
Massage et Friction pratiqués pendant les douches. . .	» »	» »	2 »	» »
Lit de repos après le bain ou la douche.	1 »	1 25	1 50	» »

Nota. Les douches de vapeur, prises concurremment avec le bain, augmentent de 2 fr. le prix de ce dernier.

(a) Le prix de ce bain, lorsque plusieurs personnes le prennent simultanément, est diminué dans la proportion suivante, savoir : pour deux personnes, 10 fr par cachet, tout compris ; pour trois personnes, 8 fr. ; pour quatre personnes et au-dessus, 7 fr.